

FCPE
Conseil local de Varennes-Vauzelles
Madame la Présidente
2 Rue Louis Aragon
58640 Varennes-Vauzelles

Nevers, le 14 OCT. 2015

Service Transports et Mobilités
Nos références : 15.61
Letterbox : 21941
Objet : votre courrier du 16 septembre 2015

Madame la Présidente,

Dans votre courrier du 16 septembre 2015, vous attirez l'attention de Nevers Agglomération sur les horaires de desserte des écoles et du collège de Varennes-Vauzelles.

A Romain Rolland comme pour tous les établissements scolaires de Nevers Agglomération, la desserte se fait en priorité aux horaires d'entrée le matin et de sortie principale du soir (ou le midi pour le mercredi).

Pour les externes, le cadencement des lignes principales qui desservent notamment votre commune détermine l'enchaînement des courses y compris celles de la pause déjeuner. Vous comprendrez qu'il n'est pas possible, dans ces conditions, d'apporter tous les midis une offre de transport auprès de tous les établissements scolaires situés sur le territoire de Nevers Agglomération. Le soir, les horaires pris en compte sont ceux de la fin de la classe et non pas ceux des Nouvelles Activités Pédagogiques, l'inscription des élèves à ces activités étant facultative.

Concernant la desserte du collège Henry Wallon au départ de Pougues, les problèmes de capacité rencontrés notamment sur le doublage P9 résultent d'une mauvaise répartition des élèves avec la ligne n°12. Pour remédier à cette problématique, l'itinéraire et les horaires des deux services ont été revus.

Pour le retour du soir, l'organisation de plusieurs séries de comptages sur la ligne n°12 a mis en évidence une charge plus importante sur le service de 16h10 avec 75 élèves (secteurs Banlay et H. Wallon confondus) contre 46 sur la course suivante à 17h17. En dehors des travaux (A77 et réseau de chaleur sur Nevers) perturbant le bon fonctionnement de la ligne, le nombre important d'usagers à prendre en charge à 16h10 engendre des retards qui se répercutent sur la course suivante à 17h17.

Face à ce constat, il a été décidé d'expérimenter la mise en place d'un double à 16h10, pour décharger la ligne et garantir son passage à l'heure au collège à 17h22.

Nevers Agglomération et son exploitant Keolis Nevers restent néanmoins attentifs à l'évolution de la situation et ne manqueront pas de faire de nouveaux ajustements de l'offre de transport si cela s'avèrerait nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes cordiales salutations.

Copies : mairies de Varennes-Vauzelles et Pougues-les-Eaux

Nevers Agglomération

124, route de Marzy – CS 90041 – 58027 NEVERS Cedex
Tél. : 03 86 61 81 60 – Fax : 03 86 61 81 99

hotel.municipal@agglo-nevers.fr - www.agglo-nevers.fr

Le Président,
Denis THURIOT

